

# Campagne de Solidarité avec les éleveurs haïtiens

## Dossier de présentation Campagne 2007



Une campagne co-organisée par :

**Veterimed**  
**Collectif Haïti de France**  
**Agronomes et Vétérinaires sans frontières**

---

**Secrétariat de la campagne**  
Collectif Haïti de France  
21 ter rue Voltaire – 75011 Paris  
01 43 48 31 78  
contact@collectif-haiti.fr

# Sommaire

---

▪ Carte d'identité	3
▪ L'élevage et la production de lait en Haïti	4
▪ L'ONG Veterimed	5
▪ Le projet Let agogo	6
▪ La Campagne « Solidaires des éleveurs Haïtiens »	8
▪ La campagne en trois mots	8
▪ L'investissement proposé	9
▪ En terme financiers...	10
▪ Tout savoir sur la campagne	11
▪ Comment participer à la campagne	11
▪ Un brin d'histoire et d'économie	14
▪ Contexte d'intervention	16
▪ Collectif Haïti de France / Agronomes et Vétérinaires sans frontières	18
▪ Bon d'investissement solidaire	19

# Carte d'identité Haïti

## Informations générales

- Superficie : 27 750 km<sup>2</sup> (1/20 de la France)
- Population : environ 8,5 millions d'habitants
- 95% de noirs, 4 % de mulâtres, 1% autres
- Densité : 299 hab. /km<sup>2</sup>
- Population rurale : 61 %
- Pays montagneux : 2/3 du territoire
- Climat tropical
- Langues : Créole 100 % (tous les Haïtiens parlent créole), 10 à 15 % parlent aussi le français
- Monnaie : Gourde (50 gourdes = 1 euro en décembre 2006).



## Indices socio-économiques

- PIB/hab. : 450 USD (2005) ; 54 % de la population vit avec - de 1 \$US par jour.
- Analphabétisme : 55 %
- Mortalité infantile : 84/1000
- Espérance de vie : 52 ans
- 1 médecin pour 7 143 habitants (dont les 3/4 à Port au Prince)
- Taux de chômage dans les villes : 70%
- Exportations : 73 millions de dollars (1994)
- Importations : 292 millions de dollars (1994)
- Dette extérieure : 1.3 milliard de \$ US (septembre 2005)
- Service de la dette par rapport aux exportations : 45 %
- Inflation : 19 % par an (en moyenne de 1990 à 2005)
- Taux de croissance : - 2 % par an (en moyenne de 1990 à 2005)

Sources : Banque Mondiale, Unicef, Indicateur de développement dans le monde 2004.

***Haïti est classé comme pays le plus pauvre du continent américain et comme l'un des plus pauvres au monde. Selon la Banque Mondiale, le taux de croissance négatif des dernières décennies "n'est comparable qu'à des pays en état de guerre", pourtant Haïti n'a connu aucune guerre récente.***



## Description de l'élevage

En Haïti, l'**élevage traditionnel** est prédominant et les exploitations sont très peu spécialisées, les producteurs sont à la fois agriculteurs et éleveurs. En fonction des caractéristiques climatiques et physiques de la zone concernée et des niveaux de revenu de l'agriculteur, l'élevage peut être orienté ou bien vers la **production de viande ou bien vers la production de lait**. Dans un certain nombre d'exploitations, les bovins sont utilisés également comme force de traction et moyens de transport. Le système comprend très peu d'investissement, un très faible niveau technique et une productivité basse.

Dans au moins trois régions du pays<sup>1</sup>, des **zones d'élevage libre** existent (animaux lâchés dans les savanes). Les grands propriétaires qui, bien souvent ne vivent pas sur place, viennent, rarement, pour identifier les jeunes bovins ou pour capturer les animaux destinés à la vente. De leur côté, les petits propriétaires, souvent des gardiens, s'occupent des animaux quotidiennement.

Dans les autres parties du pays, les bovins sont conduits à la corde sur les jachères ou sur les parcours en indivision ou appartenant à l'état. Ils reçoivent ponctuellement des apports de nourriture. Les fermes d'élevage sont le fait de quelques éleveurs isolés qui ne représentent qu'un très faible pourcentage des systèmes existants.

Ainsi, loin d'être considérés comme un investissement à rentabiliser, les animaux sont beaucoup plus vus comme **une épargne sur pied** qui sera mobilisée au moment où le besoin se fait sentir. Ceci explique en grande partie **la faible productivité** de ces systèmes d'élevage qui se reposent presque uniquement sur des ressources disponibles au niveau des pâturages et des parcours (rarement entretenus et se dégradant rapidement sous l'effet de l'érosion).

## Situation de la production de lait

- Environ 270 000 vaches en lactation (sur un cheptel bovin total de un million de têtes)
- Production moyenne : 450 à 700 litres de lait par an et par vache<sup>2</sup>, soit une **production potentielle totale d'au moins 145 000 tonnes de lait par an**
- La **quantité de lait local réellement valorisée**<sup>3</sup> par les ménages serait de l'ordre de **45 000 tonnes** par an<sup>4</sup>, laissant ainsi « se perdre » une production non valorisée de 100 000 tonnes de lait par an
- Cette production est assurée par un grand nombre de très **petites exploitations paysannes** disposant de 1 à 3 vaches et évoluant dans des conditions foncières souvent très précaires.
- Les **importations** de produits laitiers représentent une dépense annuelle en devises pour le pays de l'ordre de **40 millions de dollars US**
- La consommation des ménages en produits laitiers serait de **45 grammes par jour et par habitant** en moyenne nationale<sup>5</sup>.



- Le **lait local représente 30 à 45 % de la consommation** des ménages, suivi par le lait concentré (30%) et le lait en poudre (20%)<sup>6</sup>.
- Traditionnellement, la commercialisation du lait local est assurée par des intermédiaires ambulants (à bicyclette) qui achètent et revendent entre 38 et 76 litres de lait par jour. Ils réalisent ainsi des **revenus quotidiens 2 à 3 fois supérieurs** à ceux obtenus par les producteurs eux-mêmes.
- Le lait importé est acheté auprès de grossistes ou en République Dominicaine et revendu dans des petites boutiques de quartiers.

<sup>1</sup> Savane Désolée (Artibonite), Partie sèche de la plaine du Cul de sac (Ouest) et Plantation Dauphin (Nord-Est)

<sup>2</sup> 3 à 4 litres de lait chaque jour pendant 5 à 6 mois

<sup>3</sup> Du fait de l'absence de débouchés commerciaux organisés pour cette production

<sup>4</sup> 1/3 sous la forme d'autoconsommation, les 2/3 restant étant vendus localement

<sup>5</sup> En Jamaïque, elle est de l'ordre de 200 grammes par jour et par personne en moyenne nationale.

<sup>6</sup> Dans les grandes zones productrices de lait frais (Limonade, Cap Haïtien et environs),

VETERIMED est une Organisation Non Gouvernementale (ONG) haïtienne d'aide au développement, créée en 1991, par un groupe de professionnels haïtiens, qui veulent **contribuer au développement du pays grâce à des actions en milieu paysan**. VETERIMED est spécialisée en santé et production animales



En Haïti, il n'existe que 17 médecins vétérinaires (2001). Pourtant, l'élevage est une activité très importante.

Même si des produits de l'élevage (viande, œufs, produits laitiers) sont importés, une grande partie est produite dans le pays.

Ce sont les petits paysans haïtiens (environ 700.000 familles) qui assurent plus de 90 % de la production animale du pays. Ces 700.000 producteurs ne bénéficient pour la plupart d'aucun encadrement.

VETERIMED s'est donné pour mission d'aider, par la formation, la recherche et l'appui technique en santé et production animale, **les éleveurs haïtiens à augmenter leur production et leurs revenus**.

VETERIMED est constitué d'une équipe de 18 permanents.

## Les activités de Veterimed

### 1. Lèt Agogo

*(Du lait à profusion)*

C'est un programme d'appui à la production de lait (voir page suivante)

### 2- Bèt se Lespwa

*(L'animal c'est l'espoir du paysan)*

C'est un programme d'intensification de la production de cabris et de volailles (poules et pintades) au Plateau central.

### 3- Lapen fè kenken !

*(Des lapins partout !)*

C'est un programme d'amélioration et développement de l'élevage d'espèces animales à cycle court (notamment de lapins et de poules) dans la périphérie de Port-au-Prince.

### 4- Programmes en santé animale

C'est une série d'activités d'appui au renforcement d'un réseau national autonome de services vétérinaires, le réseau ENTÉVÉT.

#### **Veterimed**

178, rue Alerte, Port-au-Prince, Haïti, HT6112

Tél : (509) 222-9360 / Fax : (509) 223-4512 / E-mail : veterimed@transnethaiti.com

#### **Président du conseil d'administration**

Jean-Luckner BONHEUR, Ing Agr

#### **Directeur**

Dr Michel CHANCY, mvz

**Pour plus d'information : <http://www.veterimed.org>**

# Le projet « Lèt agogo »

---

« Lèt Agogo » est le nom d'un programme d'appui au développement de la production de lait en Haïti lancé par Veterimed. C'est aussi le nom commercial d'une série de produits laitiers disponibles sur le marché haïtien tel que le « **Yawout** » qui est un yogourt frais naturel ou aux fruits et « **Lèt-Bèf** » qui est du lait entier stérilisé aromatisé de chocolat ou de vanille. En produisant du yogourt les paysans trouvent un débouché intéressant pour leur lait. Ils obtiennent de meilleurs prix, le lait est collecté régulièrement. Ainsi, leurs revenus sont garantis et ils gagnent beaucoup plus qu'avant.

## Où est produit le yogourt ?

Les produits Lèt Agogo sont fabriqués aujourd'hui dans 10 petites laiteries éparpillées à travers le pays (Limonade, Bon Repos, Torbeck, Jacmel, Verrettes, Ouanaminthe, Léogane, Arcahaie, Thomazeau, Terrier Rouge). VETERIMED a obtenu un financement pour mettre sur pied la première laiterie de Limonade (OXFAM, CORDAID, Vétérinaires sans frontières). Mais devant le succès de celle-ci, en moins d'un an, 3 autres laiteries ont vu le jour. Ces 3 laiteries ont été montées sans financement externe, mais avec des ressources propres des organisations qui les ont initiés. De la même façon, 6 autres laiteries ont été créées ensuite à travers le pays.

## Quels moyens sont mis en place pour la pérennisation de l'action « Lèt a gogo » ?

Le programme « Lèt Agogo » a comme axe central la création d'entreprises de transformation de lait rentables et l'appui à la structuration d'organisation professionnelle de producteurs. Comme le démontrent deux études de marché (réalisées en 2000 et 2004), la filière "Lait" est potentiellement très rentable. VETERIMED a travaillé à la conception d'un plan d'investissement pour d'éventuels investisseurs qui pourraient contribuer jusqu'à 30% du capital de nouvelles laiteries. La filière "lait" est très rentable pour les paysans-éleveurs, sous réserve que les débouchés pour la vente du lait soient stables (voir étude de marché 2004).

Cependant, malgré le succès commercial apparent, tout n'est pas gagné, les laiteries sont encore jeunes et il est encore trop tôt pour faire un bilan définitif. Selon les comptes d'exploitation prévisionnels, les laiteries sont bien sûr rentables si les différents investisseurs n'auraient jamais pris le risque de rentrer dans l'activité. Cependant toutes les laiteries ont eu à un moment ou un autre, des difficultés dues aux événements politiques de ces dernières années. Les laiteries ont eu aussi à apprendre à s'adapter aux caprices du marché<sup>7</sup>. Elles ont eu également des difficultés de fonds de roulement provoquées dans la plupart des cas par une croissance rapide. Ce qu'il faut aussi retenir c'est qu'aucune des laiteries n'a cessé de fonctionner et que deux autres laiteries sont en préparation.

## Les atouts de la démarche de Veterimed

**Elle propose aux paysans un projet de production concret** qui :

- Les reconnaît comme des professionnels en les incitant à mieux produire (qualité des fourrages et soins des bêtes).
- Leur permet de formuler et affiner la connaissance intuitive qu'ils ont des mécanismes internationaux de commerce.
- Motive leur organisation en associations.
- Améliore effectivement leurs revenus.

En quelques mots, leur redonne confiance en l'avenir en les armant pour le construire

**Elle équilibre les apports techniques de toutes origines** (consultant cubain pour l'amélioration des fourrages, techniciens aux compétences complémentaires formés en Haïti ou République Dominicaine, rencontres entre paysans des deux pays...) **et l'expérience des paysans, créant ainsi un dynamisme qui motive tous les acteurs et les amène à sans cesse chercher et innover** (recherche sur d'autres produits laitiers pour pallier au déficit de vente de yaourt pendant la période où la production laitière croît et la demande ralentit, recherche d'acheteurs fixes tels que la CARITAS pour les écoles, amélioration de l'organisation générale en séparant mieux production/transformation et commercialisation...)

**Elle ne propose pas un modèle unique «duplicable»** mais une base modulable selon son contexte (diversité des initiateurs selon les lieux d'implantation des laiteries).

## Quelle est la suite du projet Lèt agogo ?

A court terme, Veterimed :

- Travaille à la reconnaissance formelle des entreprises du réseau et de la marque

---

<sup>7</sup> Le **réseau Lèt Agogo poursuit sa progression** malgré les difficultés du pays. Ainsi, la laiterie de Limonade a vu ses ventes baisser lourdement du fait, d'après Veterimed, d'une baisse du pouvoir d'achat au Cap Haïtien. Un **nouveau produit** a donc été imaginé : le lait en sachet plastique. Il a l'avantage de se vendre moins cher que le lait en bouteille.

- Lance la commercialisation de lait frais pasteurisé
- Travaille au renforcement des normes de qualité au sein des différentes laiteries afin de garantir la qualité des produits en tout temps
- Recherche des nouveaux produits et des moyens pour améliorer la qualité et la fréquence des programmes de formation et d'appui technique aux paysans-producteurs.

**Y a-t-il toujours une importation de lait en poudre qui concurrence le lait local ? Si oui, quelle stratégie est proposée pour concurrencer ces produits au niveau du prix ?**

Les produits laitiers représentent le deuxième poste des importations alimentaires du pays. Le lait concentré en boîte de conserve et le lait en poudre représente 90% de ces importations. Pour le moment les produits « Lèt Agogo » sont compétitifs, mais dans un proche avenir les organisations de producteurs concernées comptent initier un lobbying en faveur de la production laitière paysanne

**Pour le conditionnement : quelle est la prise en compte de l'environnement ?**

Les laiteries « Lèt Agogo » fabriquent des yaourts vendus en bouteilles de plastique et du lait stérilisé vendu en bouteilles de verre. Le réseau « Lèt Agogo » s'est associé avec une entreprise commerciale et une association de protection de l'environnement pour lancer un programme de recyclage de bouteilles de plastique qui constituent une importante source de pollution dans le pays. Les bouteilles de verre sont recyclées et réutilisées par les laiteries.

Malgré le déclin des dernières années, les statistiques montrent que l'agriculture reste le secteur le plus important de l'économie nationale. Cette agriculture repose essentiellement sur des petites exploitations familiales, qui occupent 50% de la main d'œuvre active du pays et 65% de la population. La transformation agro-industrielle est essentielle à la survie de l'agriculture et à la souveraineté alimentaire. Une des opportunités est la reconquête du marché national avec des produits haïtiens. Mais quand on pense « entreprise », il faut se préoccuper de l'impact social, également essentiel à la survie de ces entreprises. Il est possible de monter des entreprises rentables qui permettent aux paysans d'améliorer réellement leurs conditions de vie. Car les paysans ne peuvent pas vivre décemment seulement de la vente de la matière première ou de leur force de travail. L'histoire du café en Haïti nous le démontre. En Haïti il y a énormément d'obstacles. Mais, ce qu'il y a plus encore, ce sont des opportunités. Saisissons ces opportunités !



**LET A GOGO, GAGNANT DU CONCOURS DE LA CEPAL**

La CEPAL (Commission Economique pour l'Amérique Latine et les Caraïbes des Nations Unies), en collaboration avec la Fondation Kellogs, a organisé un concours qui vise à faire la promotion de projets innovateurs ayant un impact social important et pouvant servir d'exemple à reproduire dans la région. Plus de 1600 projets ont été présentés et après un long processus de sélection et d'évaluation, Lèt Agogo, a été sélectionné parmi les 20 finalistes. Une foire internationale a été organisée pour que ces 20 finalistes présentent leur projet devant le public et finalement un jury composé d'experts d'agences internationales a désigné les cinq meilleurs projets. **Lèt Agogo a gagné le 1<sup>er</sup> prix.**

« En rentrant au pays après l'obtention du prix, nous avons l'impression d'avoir gagné, pour Haïti, le mondial de Football. Nous recevons chaque jour des invitations des médias, d'écoles et d'églises par exemple pour venir expliquer le programme. Les gens nous disent avoir réussi à refaire renaître l'espoir, et qu'il est encore possible de réaliser des choses positives », Michel Chancy, directeur de Veterimed.



**Accompagnés par Veterimed, les éleveurs de la région de Limonade ont réussi à faire légaliser l'occupation de terres de l'Etat.**

Ces éleveurs occupaient d'anciennes plantations de sisal appartenant à l'Etat Haïtien. A force de négociations, ils ont réussi à faire démarrer un processus de reconnaissance. Cette grande première dans la production haïtienne porte l'empreinte de l'Institut National de la Réforme Agraire (INARA). Avec l'aide de Veterimed, les parcelles occupées ont été délimitées avec des clôtures végétales et des puits ont été creusés. Les éleveurs sont incités à diviser leur parcelle entre un pâturage pour les bêtes et une partie pour planter des herbes de fourrage (de la canne surtout) et faire un jardin maraîcher. Cette légalisation donne une **sécurité aux éleveurs** qui commencent à planter des arbres, à investir véritablement le terrain. D'autres parcelles sont en cours de légalisation. *D'après Alterpresse.*



**Michel Chancy**, directeur de Veterimed, a été désigné « leader humanitaire de l'année » pour l'Amérique Latine et la Caraïbe, à l'occasion de la 12<sup>ième</sup> édition du Latin Trade Bravo Business Awards, organisé chaque année par la revue américaine Latin Trade. Ce prix honore des leaders politiques, des chefs d'entreprises et des directeurs exécutifs pour leur contribution au progrès de la région.

**En bref**

# La campagne « Solidaires des éleveurs haïtiens »

## La campagne en trois mots...

La campagne repose essentiellement sur **deux constats** de départ :

- En Haïti, le milieu rural représente au moins 60 % de la population, et pourtant on l'appelle « le pays en dehors ». Aujourd'hui, **les revenus des paysans sont insuffisants** pour accéder aux besoins de base, et encore moins, scolariser les enfants.
- En Haïti, la **production de lait souffre de deux handicaps** :
  1. La concurrence des produits importés (en grande partie de l'Union Européenne)
  2. Les difficultés de commercialisation (manque d'organisation de la filière)

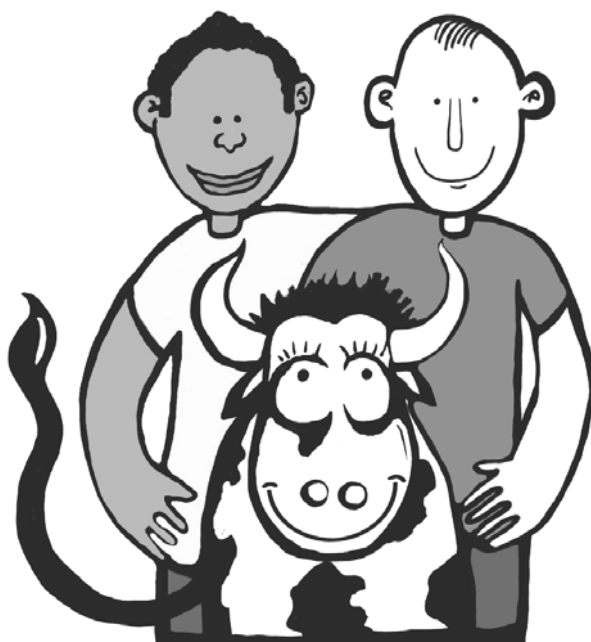
Pour améliorer cette situation, l'ONG haïtienne Veterimed, a initié, dans le cadre du projet « Lèt Agogo »<sup>8</sup>, la création d'un réseau de micro laiteries où les paysans peuvent vendre leur lait. Ils s'assurent ainsi un revenu plus stable.

**Bien souvent, toutefois, les paysans n'ont pas les moyens d'acquérir une vache.** Veterimed, le Collectif Haïti de France et Agronomes et Vétérinaires sans frontières **vous proposent de les soutenir en investissant dans l'achat d'une vache** :

- **Permettant à une famille rurale d'augmenter ses revenus**
- **Plus largement, participant à la recapitalisation du milieu paysan.**

**Une première phase** de la campagne a permis en 2004 **de récolter des fonds pour acheter 19 vaches.** Toutes les vaches ont été confiées à **des femmes** de la région de Limonade (nord d'Haïti). En 2005-2006, ce sont 52 vaches qui ont été financées. Le processus d'attribution à Limonade devrait prendre fin début 2007.

**Suite à une première évaluation de la mise en place du projet,** les trois partenaires ont décidé de relancer une **campagne pour 2007.** L'objectif est de récolter des fonds pour financer **200 vaches.**



<sup>8</sup> Voir description projet Veterimed « Lèt Agogo » page 10.

# L'investissement proposé

Veterimed propose un système d'investissement, proche du système traditionnel de gardiennage.

## ✓ Le système traditionnel de gardiennage en Haïti

Les petits paysans qui n'ont pas les moyens d'acheter un animal prennent en **gardiennage** des animaux appartenant à des tiers, plus aisés, mais qui manquent de ressources fourragères ou de temps pour s'occuper de l'animal.

Le propriétaire conserve tous ses droits sur l'animal, le **gardien en partage l'usufruit avec le propriétaire**, selon les règles suivantes :

- Toute la production de lait est pour le gardien
- Une portée sur deux revient au gardien, l'autre revient au propriétaire
- En fin de vie, la vache réformée est vendue au moins à sa valeur initiale ; cette valeur initiale revient au propriétaire de la vache ; si elle est revendue plus cher que sa valeur initiale, le surplus est divisé en deux parts égales entre le propriétaire et le gardien.

De tels « contrats » de gardiennage (non écrits) sont très courants en Haïti ; ils sont en vigueur sur des durées pouvant dépasser **les 10 ans**. Ils sont bénéfiques à la fois :

- Pour le propriétaire des animaux (qui conserve l'intégralité de son capital et perçoit des intérêts à travers la vente à son profit d'une portée sur deux)
- Pour le gardien qui a ainsi accès à une source de revenu régulière (la vente du lait) et à un moyen de se constituer un cheptel (il devient propriétaire d'une portée sur deux) sans aucun investissement initial de sa part.

Ce système **constitue un levier intéressant de développement de l'élevage et de capitalisation** des petits paysans dans des zones où la pauvreté est grande.

## ✓ Une proposition d'investissement pour des européens

Le programme proposé s'inspire **du système de gardiennage traditionnel tout en l'adaptant pour permettre à des investisseurs européens** de l'appuyer à travers un engagement de leur part sur une durée raisonnable fixée à **4 ans**.

- L'investisseur désireux de contribuer au développement de l'élevage laitier en Haïti acquiert une jeune vache prête à entrer en reproduction.
- Cette vache est confiée à un producteur haïtien, qui la prend en gardiennage pour une durée de 4 ans.
- Pendant ces quatre années :
  - Toute la production de lait est pour le gardien
  - Deux portées sur trois sont pour le gardien
  - Une portée sur trois est pour l'investisseur.
- Au terme des quatre ans, l'investisseur récupère sa vache et la portée qui lui revient, cette dernière représentant l'intérêt sur investissement. Il peut décider de :
  - Poursuivre son investissement, en confiant la vache à un autre gardien.
  - Suspendre son investissement : la vache et sa portée son vendues, et l'investisseur récupère son argent (capital initial + intérêts), qui sera transféré en France après conversion en euros (Les frais de transferts sont alors à la charge de l'investisseur).
  - Avec le produit de cette vente, doter (sous forme de don) le fonds Veterimed pour la promotion de l'élevage laitier (fonds PROMOLET), utilisé pour le financement d'actions de formation d'éleveurs, d'appui technique à des laiteries et de promotion commerciale des produits laitiers en Haïti.

## En termes financiers...

### ✓ Du point de vue de l'investisseur

L'investissement initial requis est de **20 000 gourdes**<sup>9</sup> :

- 15 000 gourdes pour l'acquisition de la vache
- 2 000 gourdes pour le paiement des frais de transport et de vaccination de la vache
- 3 000 gourdes pour alimenter un fonds mutuel d'assurance.

Cet investissement de 20 000 gourdes par vache équivaut à environ 500 euros. S'ajoute, **30 euros** qui permettent de financer le lancement de la campagne en France (venue de Veterimed, frais de communication de la campagne, temps de préparation, gestion des investissements). Le coût total de l'investissement initial est donc **de 530 euros**.

Au bout de 4 ans, à la fin du contrat, Veterimed garantit à l'investisseur la possibilité, s'il le désire, de récupérer maximum **22 500 gourdes ou 562,5 euros** : 20 000 gourdes correspondant à l'investissement initial et 2 500 gourdes d'intérêts, soient 12,5% sur 4 ans ou (en moyenne) un peu plus de 3% par an.

### ✓ Du point de vue du producteur

L'éleveur qui accepte d'entrer dans le système reçoit une **vache en gardiennage pendant 4 ans**, celle-ci produit 3 portées (au moins) :

- Les deux premières sont pour lui, il en tirera au moins **15 000 gourdes** de revenu, ou pourra décider de capitaliser son exploitation en augmentant son cheptel propre
- La troisième portée est pour l'investisseur
- L'intégralité du produit de la vente de lait pendant 4 ans, au moins **30 000 gourdes**, lui revient.

Au terme des 4 ans, si l'investisseur décide de récupérer son capital et les intérêts dus, alors :

- La dernière portée (un veau mâle ou femelle de 6 à 9 mois) est vendue pour 7 500 gourdes
- La vache est vendue pour au moins 15 000 gourdes

Si **la vache est revendue plus** de 15 000 gourdes, alors l'intégralité du **surplus revient au producteur**, ce qui l'incitera à entretenir très sérieusement l'animal pendant les 4 ans.

Dans le cas où les produits de la vente de la vache et de la dernière portée ne totaliseraient pas 22 500 gourdes, le producteur bénéficiaire s'engage à payer la différence et **Veterimed garantit l'intégralité du remboursement de l'investisseur** (capital et intérêts).

### Les aspects contractuels

Par l'intermédiaire du Collectif Haïti de France, l'investisseur intéressé passe un contrat avec le producteur de lait qui accepte de prendre l'animal en gardiennage et avec Veterimed, qui assure la gestion du système et garantit le remboursement de l'investisseur.

<sup>9</sup> 1 euro égale environ 50 gourdes

# Tout savoir sur la campagne...

## La campagne 2004/2005

Des **investisseurs français** ont, depuis 2004, financé l'achat de vaches pour des éleveurs en Haïti. En ont bénéficié des femmes de la région de Limonade, membres de l'**Association des Femmes de Limonade pour le développement de l'Élevage et de l'Artisanat** (Aflidepa), là où la première laiterie du réseau Lèt Agogo a vu le jour. 19 vaches ont été attribuées en juillet et octobre 2005.

Un **bilan** a pu commencer à être dressé lors d'une visite, un an après, en juillet 2006.

Ainsi, quand les premiers fonds ont été reçus en 2005, le **processus** a été le suivant :

- achat de vaches, en dehors de la zone de Limonade (l'objectif n'est pas d'acheter des animaux à d'autres producteurs de la zone) ;
- sélection des bénéficiaires par l'Aflidepa (en fonction de critères comme le fait de vivre seule avec des enfants, de ne pas être déjà propriétaire d'une vache) ;
- proposition de la liste à Veterimed qui vérifie que les femmes réunissent les conditions requises, notamment si elles ont accès à une parcelle ;
- vaccination des vaches, traitement contre les parasites, établissement d'un carnet de santé ;
- attribution des vaches par tirage au sort (les vaches n'ayant pas toutes les mêmes caractéristiques)

Un an et demi après la première distribution, toutes les vaches étaient en **bonne santé**. Toutes avaient mis bas. Les femmes avaient signé un contrat avec Veterimed s'engageant à veiller à la bonne santé de l'animal. Devant tout signe inquiétant, elles doivent prévenir un agent vétérinaire ; les coordinatrices de l'Aflidepa, sont chargées de faire un **rapport, chaque mois**, à Veterimed. Si les femmes n'assurent pas le suivi de l'animal, il peut être confié à quelqu'un d'autre.

Des rencontres ont eu lieu avec quatre des **femmes ayant participé au programme**. Elles sont très satisfaites de leurs bêtes qui avaient toutes mis bas<sup>10</sup>. Ces femmes n'avaient pas de vaches auparavant, elles ont donc pu accéder à :

- un revenu supplémentaire pendant les périodes où il y a du lait ;
- un début de cheptel, car si tout va bien, avant la fin du programme (4 ans), elles devraient se retrouver avec deux veaux qu'elles pourront garder ou revendre.

Ces femmes sont **très pauvres**. Il est assez difficile de comprendre comment elles subsistent. Celles rencontrées ont toutes plusieurs enfants et très peu d'activités économiques (un coin de jardin et des prêts pour faire un petit commerce ponctuellement). L'arrivée des vaches est, financièrement, une **vraie bouffée d'oxygène**. Elle permet aussi une **valorisation** de la place des femmes au sein de la famille.

Les bénéficiaires font toutes partie de l'Aflidepa<sup>11</sup>. C'est une association jeune (2004), avec un petit budget mais beaucoup d'activités et déjà 200 membres. L'objet de l'organisation est de **permettre aux femmes de prendre une meilleure place dans la société**. Veterimed a soutenu l'association en aménageant des formations (sur l'organisation, l'élevage, la sécurité alimentaire, les soins vétérinaires, etc). L'Aflidepa développe des activités d'élevage de bœufs, de cabris, favorise l'ouverture de boutiques et l'obtention de crédits, etc.

Ainsi, il est manifeste que **la campagne d'investissement dans l'élevage répond à une demande et crée une dynamique intéressante**. Selon Veterimed et l'Aflidepa, les objectifs sont donc atteints. Pour faire un bilan plus complet, il reste à poursuivre le programme sur les 4 ans prévus.

## La campagne 2005/2006

Dans le cadre de **la seconde campagne en 2005/2006**, des fonds pour l'achat de 52 vaches ont été récoltés. Début 2007, la distribution des vaches avait pris un peu de retard. En effet, ces animaux devaient être distribués à des éleveurs autour de la laiterie de Jacmel, mais la dynamique d'organisation de ces paysans ayant pris du retard, il a été décidé par Veterimed d'attribuer finalement les animaux aux éleveurs de Limonade. Le processus de distribution est donc en cours actuellement.

## Questions/réponses

### Qui sont les personnes concernées par la campagne ?

- Les familles vulnérables en milieu paysan, particulièrement les femmes paysannes ayant des enfants à charges

<sup>10</sup> Deux vaches étaient à nouveau pleines, l'une par contre avait fait une fausse couche.

<sup>11</sup> Les membres d'Aflidepa qui font de l'élevage sont devenus membres de l'**Apwolim** (Association des Producteurs de Lait de Limonade), augmentant ainsi la participation des femmes dans l'association des éleveurs (120 aujourd'hui contre une au départ). L'Apwolim existe depuis 2002, dans le Nord et le Nord Est. Elle compte 281 membres.

- Ces femmes sont sélectionnées avec l'aide des associations de producteurs existantes. Elles sont dans la localité (pas en transit), ont des enfants et une famille stable mono ou bi parentale.
- Les associations de producteurs qui s'engagent à identifier, selon les critères, les personnes participant au programme. Le suivi est assuré avec l'appui de Veterimed.

### **Sur le projet, a-t-il un partenariat prévu ou en cours avec les mouvements paysans haïtiens ?**

Il est effectivement prévu une gestion du programme en partenariat avec les organisations paysannes des régions concernées. Le réseau « Lèt Agogo » se développe très rapidement et dans chaque région, les producteurs sont appuyés dans leurs démarches pour structurer des organisations professionnelles représentatives.

Dans le cas de Limonade, le conseil d'administration de la laiterie est composé de :

- 3 membres de l'APWOLLIM (Association des producteurs de lait de Limonade – 45% des actions),
- 2 membres de de Intervet (Association des agents vétérinaires-paysans de Limonade- 25% des actions)
- 2 membres de VETERIMED (30% des actions)

Pour les autres laiteries les paysans n'ont pas encore formellement intégré le CA. Le processus d'intégration des paysans se fait peu à peu selon le rythme de structuration des organisations d'éleveurs.

### **Quelle quantité de vaches VETERIMED est en mesure de suivre ?**

Il y a actuellement 10 laiteries membres du Réseau. A Limonade, seulement, il y a plus de 200 femmes membres des organisations de la commune. Potentiellement on pourrait développer le programme autour de chacune des laiteries. Evidemment la structure de suivi des vaches ne sera pas uniquement l'équipe technique de VETERIMED, mais tous les partenaires faisant parti du réseau.

### **Comment sont nourries les vaches chez les paysans ?**

Les vaches des paysans qui représentent 99% de la production nationale, sont nourries d'herbe de pâture, sur des terrains en jachère, sur les bords de chemin et avec des résidus de récolte (cane à sucre, maïs et sorgho). Autour des laiteries, des programmes d'amélioration des espèces fourragères ont été initiés, principalement en vue d'améliorer la qualité des fourrages et la disponibilité en période de sécheresse.

### **Quelles sont les conditions de transport du lait chez le paysan aux laiteries ?**

Les laiteries « Lèt Agogo » sont situées à proximité des zones de production. Les éleveurs apportent le lait individuellement à la laiterie dans des récipients en plastique, soit à pied, soit à bicyclette ou à dos d'animaux.

### **Quel suivi pour pouvoir évaluer l'impact sur le niveau de vie des familles ?**

Dans le cadre d'un partenariat avec la Faculté d'Agronomie de l'Université d'Etat d'Haïti, à travers un mémoire de fin d'Etude, nous sommes en train de mettre en place un dispositif de suivi technico-économique des éleveurs partenaires du Réseau Lèt Agogo. C'est ce dispositif qui sera utilisé également pour le suivi des bénéficiaires du programme. Une fiche de suivi des bénéficiaires a été réalisée.

### **Que fait-on des veaux ?**

Le veau est élevé par la vache. Production mixte de lait et viande. Après la traite on laisse un quart au veau et il reste avec la mère jusqu'à 13h. Il est ensuite séparé jusqu'à la prochaine traite (une traite par jour). Le veau est donc élevé sur l'exploitation paysanne par le bénéficiaire. Les deux premiers veaux permettront aux bénéficiaires de devenir propriétaires et le troisième sera vendu au sevrage (6 à 8 mois) et cet argent servira pour payer les intérêts de l'investisseur.

**Pour en savoir plus, n'hésitez pas à nous contacter au :**  
Collectif Haïti de France – 21 ter rue Voltaire – 75011 Paris  
01 43 48 31 78  
contact@collectif-haiti.fr

## Comment participer à la campagne ?

**1/** Vous **investissez** par l'intermédiaire du Collectif Haïti de France, au nom du projet « **Solidaires des éleveurs haïtiens** ».

Le coût total pour qu'un paysan puisse bénéficier de cet investissement s'élève à **530 euro** (500 euros pour l'achat de la vache, son transport et son assurance et 30 euros pour les frais de campagne).

Une **personne - ou un groupe de personnes s'étant entendu au préalable** - investit **la totalité des 530 euros**. Au bout de 4 ans, si vous décidez de récupérer votre investissement, le Collectif Haïti de France reverse les fonds transmis par Veterimed (hors frais de campagne). (Si c'est un groupe de personnes qui a investi, une personne relais récupère les fonds, le partage étant du ressort du groupe).

**NB** : Vous pouvez aussi participer à la campagne sous forme de don, pour le montant que vous désirez (voir les conditions ci-dessous).

**2/** Les **fonds sont envoyés en Haïti**, à l'ONG Veterimed.

Celle-ci se charge **d'acheter la vache** et de la confier à une famille, sélectionnée avec l'aide des associations locales.

La **famille a la charge de la vache**, elle bénéficie du lait, qu'elle peut vendre aux laiteries du réseau Let Agogo. Elle bénéficie ainsi d'un revenu complémentaire, stable, améliorant son niveau de vie. Veterimed et AVSF assurent le suivi sur place (soin vétérinaire, appui technique, etc).

**3/** Au terme des 4 ans, vous décidez de récupérer vos fonds, de les réinvestir ou de doter le fond **Promolet**.

Veterimed s'engage à fournir à ses partenaires un bilan financier de l'opération.

Le Collectif Haïti de France, deux fois dans l'année, vous transmettra des nouvelles du projet.

**NB** : Si vous avez participé sous forme de **don**, vous ne pourrez pas récupérer la somme versée au bout des 4 ans, vous ne pourrez pas non plus recevoir les nouvelles du projet deux fois par an, mais vous pourrez les consulter sur [www.collectif-haiti.fr](http://www.collectif-haiti.fr)

***Pour participer à la campagne, reportez-vous en dernière page de ce document.***



catholique, couplé à la dégradation des conditions de vie, provoqua le soulèvement populaire de **1986 qui conduit à la chute de la dictature des Duvalier**.

Durant les 5 années qui suivirent, le pays sera plongé dans **l'instabilité politique**, une lutte entre les anciens tenants du régime Duvaliériste affaiblis mais appuyés par l'armée et l'oligarchie et tout le reste de la société, petits paysans, chômeurs et ouvriers des grandes villes, intellectuels et étudiants, regroupés dans différentes organisations de la société civile. En 1990 devant le spectre imminent du retour des Duvaliéristes au pouvoir, les organisations de la société civile se regroupent et propulsent **le prêtre catholique Jean-Bertrand Aristide** comme candidat. Il remporte les élections sans équivoque. La société civile se retrouve au pouvoir, sans préparation et sans parti politique. 7 mois plus tard **le premier gouvernement démocratique de l'histoire du pays est renversé**. Le pays vivra encore trois ans sous la dictature militaire.

En **1994**, après avoir passé 3 ans en exil à Washington et suite à d'âpres négociations et à une résistance exemplaire du peuple haïtien, **Aristide est réinstallé au pouvoir** par une intervention militaire internationale conduite par les USA. Les forces armées d'Haïti sont dissoutes. Malgré le retour à l'ordre constitutionnel, la situation économique, sociale et politique ne cesse de se dégrader

En **1996, René Préval**, proche collaborateur d'Aristide lui succède à la présidence. Une fois encore, des responsables, issus d'organisations de la société civile, se retrouvent dans des postes clés de l'administration et occupent d'importantes fonctions politiques. **Le pouvoir corrompt, la division s'installe**. De nombreux dirigeants sont ainsi broyés par le système. En 1997, le parti au pouvoir, Lavalas implose en deux formations politiques, qui vont dès lors, s'affronter. Cette division a entraîné une grave crise institutionnelle

avec un Parlement bloqué (1997-1998) puis déclaré caduc (1999 à sept 2000).

En **2000, les élections locales et parlementaires** ont donné lieu à un comptage de voix favorisant les candidats du parti Fanmi Lavalas de Jean-Bertrand Aristide. Ces élections ont été contestées par l'opposition et la communauté internationale. En novembre de la même année, **Aristide a été élu président**. Dès lors, des contestations surgissent de toutes parts (opposition, société civile, étudiants, rebelles, militaires démobilisés). Début février 2004, les contestations s'intensifient dans les différentes villes du pays. **Le 29 février, face à la généralisation de la contestation, le Président Aristide démissionne** et quitte le pays. Conformément à la Constitution, M. Boniface Alexandre, Président de la Cour de Cassation, prête serment comme président intérimaire. Immédiatement après, un Conseil Tripartite, constitué d'un représentant du parti Fanmi Lavalas, un représentant de la plate forme Convergence Démocratique et un représentant de la communauté internationale, désigne un Conseil des Sages composé de sept personnalités éminentes représentant les secteurs clés de la société haïtienne. A la suite d'un processus participatif, ce Conseil des Sages désigne M. Latortue, comme Premier Ministre intérimaire. Il forme son **gouvernement intérimaire** le 17 mars 2004 qui a pour mission première d'organiser les élections à tous les niveaux dans le pays dans un intervalle de deux ans. Les élections présidentielles ont eu lieu le **7 février 2006, René Préval** a été élu au premier tour. En même temps étaient organisées les législatives, et le processus s'est achevé avec **les élections locales le 3 décembre 2006**.

**Sources** : [www.veterimed.org](http://www.veterimed.org)

## LIBERALISATION, DECLIN DE L'AGRICULTURE ET PAUVRETE PAYSANNE EN HAÏTI

### 1. Le capitalisme mondialisé : un modèle dominant en marche, mais... dans l'impasse.

Les économies peu développées se retrouvent aujourd'hui, malgré elles, face à une mise en concurrence inconsiderée au nom de la mondialisation néo-libérale. Cette manière de penser uniformément l'économie (la pensée unique), entraîne pourtant dans son sillage de nombreux « dommages collatéraux » dans les pays du sud. La mise en œuvre des réformes économiques, imposées et supervisées par les institutions de Bretton Woods au titre des programme d'ajustement structurel, a entraîné des situations totalement nouvelles pour les différentes économies sous-développées, leurs filières de production agricoles et agro-alimentaires, et les acteurs (libéralisation des prix et des marchés, concurrence accrue des produits et denrées en provenance des pays industrialisés avec les productions locales, intégration régionale, etc.). Comme conséquences, dans certains de ces pays, des cultures de rente se sont vues soit abandonnées, soit laissées aux femmes pour la subsistance ou régressées vers l'autoconsommation familiale. Et par ailleurs, les exportations de plusieurs produits agricoles ont fortement diminué (par exemples le cacao au Cameroun, le café en Haïti, etc.) en raison non seulement de la baisse des cours internationaux de ces produits, mais également des barrières tarifaires et non tarifaires (normes sanitaires, phytosanitaires et de qualité) imposées par le Nord.

En clair, le secteur de l'agriculture des pays sous développés, qui mobilise une grande partie de leur main d'œuvre économiquement active et contribue de manière substantielle à la formation du Produit Intérieur Brut (PIB), est le secteur qui paie le plus lourd tribut à la stratégie du libre échange, somme toute asymétrique, de l'époque actuelle. En Haïti, l'agriculture de base emploie 68,4 % et 50,6% de la main d'œuvre active respectivement en milieu rural et dans l'ensemble du pays, et contribue pour 25,8 % à la formation du PIB. La libéralisation de ce secteur (et de l'ensemble des marchés, en général) a débuté vers les années 86-87 dans le cadre de l'accord dit de « facilité d'ajustement structurel » avec le FMI. Les troubles politiques récurrents d'alors n'ont pas permis à cet accord d'être appliqué totalement, comme il en est de même pour un accord précédent et trois ou quatre autres accords successifs. Mais la composante libéralisation des marchés – l'une des pièces maîtresses de l'actuelle mondialisation – a fait l'objet d'une application sans discernement, comme quoi cela suffisait pour permettre à ce petit pays (aux conditions de productions non compétitives) de s'insérer spontanément dans une économie devenue mondialisée et de plus en plus concurrentielle. Et comme dans le cas des économies classiques peu développées, souvent axées sur un modèle de croissance tiré par l'exportation de quelques produits primaires non transformés, les conséquences dévastatrices de la libéralisation des marchés sont à mesurer aujourd'hui dans tous (ou presque) les secteurs de l'économie haïtienne. Même l'environnement a dû payer très cher cette politique mal maîtrisée et dont le rôle a été surestimé.

### 2. La politique douanière haïtienne et ses conséquences économiques et sociales

L'une des mesures phares de l'actuelles mondialisation néo-libérale, du moins en ce qui concerne le volet commerce extérieur, est la baisse considérable des barrières tarifaires. En 86-87, Haïti a aboli les restrictions contingentaires à l'importation, éliminé certains monopoles et réduit ses tarifs douaniers. Cependant, en 1995 suite à ce que la communauté nationale et internationale avait jugé d'appeler le retour à « l'ordre constitutionnel » et à la faveur des réformes de l'après embargo, les lignes tarifaires ont été complètement démantelées passant de 50 % (au maximum) à 5 %, 3% et 0% (seul le maïs est soumis à un tarif de 15 %). Dans le même temps, pourtant, les autres pays de la région, regroupés au sein du CARICOM ont su garder (et gardent encore) des tarifs extérieurs communs nettement supérieurs, notamment sur leurs produits agricoles, de l'ordre de 30 % en moyenne.

L'économie haïtienne dépend encore grandement de son secteur agricole traditionnel qui mobilise le plus grand nombre d'actifs. Sa libéralisation brutale et maladroite l'a poussée au-delà de ses limites d'efficacité. Les coûts subis par son agriculture de petite exploitation paysanne (dans un monde caractérisé par de grandes inégalités d'équipements, de productivité et de revenus) se sont traduits dans une érosion des revenus des petits producteurs agricoles (beaucoup plus que ceux des urbains), la faillite des exploitations agricoles, la réduction des niveaux de vie, l'aggravation de la pauvreté et de la misère... La production, la productivité et les exportations agricoles ont reculé considérablement, ce qui a aggravé l'insécurité alimentaire des familles paysannes. Le déficit du commerce extérieur n'a cessé de se creuser. Les équilibres macro-économiques n'existent pas encore. La concurrence des denrées importées avec la production locale a plongé l'économie paysanne dans une crise sans précédent où la majorité des agriculteurs sont dans l'incapacité de renouveler (même à l'identique) leurs moyens de production du fait de la réduction de la rentabilité des activités agricoles. A cela doivent s'ajouter la récurrence des cataclysmes naturels et des périodes de sécheresse dans une zone intertropicale, et les sanctions économiques internationales (se traduisant dans le gel de l'aide internationale) qui ont amplifié le phénomène de décapitalisation des petits paysans. Mais ces facteurs ont un rôle marginal par rapport aux mesures maladroites de déprotection.

Haïti détient aujourd'hui le triste record d'être à la fois le PMA (pays moins avancé) et, en même temps, le pays le plus libéral de l'hémisphère occidental. Obligés de s'aligner sur des prix de vente inférieurs à leurs coûts réels de production en raison de la concurrence déloyale des produits importés du Nord (notamment des Etats-Unis d'Amérique et de la République Dominicaine voisine), de la contrebande de l'aide alimentaire, les paysans aux abois se sont vus acculés à adopter d'autres stratégies de survie. L'une de ces stratégies est l'exode rural (qui a contribué énormément au phénomène de bidonvilisation constaté dans la zone métropolitaine de Port au Prince qui compte actuellement plus de 300 bidonvilles selon certaines estimations, et par conséquent à l'accroissement du secteur informel urbain – qui occupe depuis le début de cette décennie plus de 90 % de la main d'œuvre active non agricole selon les données de l'ECLAC – Commission

économique pour l'Amérique latine et la Caraïbe) dont les conséquences sur l'environnement physique urbain sont désastreuses. Du coup, la marginalité rurale s'est déplacée vers le milieu urbain étant donné les faibles opportunités d'emplois en ville (le chômage touche environ 70 % de la population active haïtienne) tout en alimentant l'insécurité physique dans les villes. Une autre stratégie de survie est la coupe effrénée des arbres (y compris les arbres fruitiers dont les paysans ont besoin pour leur propre subsistance) pour la fabrication de charbon de bois (combustible très utilisé pour la cuisson des aliments dans les villes haïtiennes dont la production annuelle est estimée à 300 000 tonnes métriques par l'agronome J.A Victor dans une émission radiodiffusée en novembre 2003). Là encore, les incidences sont très néfastes. Car l'érosion s'accélère suite à la coupe des arbres et aggrave l'équilibre agro-sylvo-pastoral, ce qui rend plus vulnérable les familles paysannes. Entre autres corollaires, ce cycle infernal de la pauvreté réduit les opportunités d'accès aux soins de santé, à la nutrition et à l'éducation de base des enfants des paysans, qui dans certains cas sont confiés à des répondants en ville comme « domestique » sans une réelle possibilité d'insertion sociale et professionnelle. Cela ne fera que reproduire la pauvreté de génération en génération si rien n'est fait dans les meilleurs délais.

### **3. Repenser la « stratégie » agricole, une nécessité urgente.**

Les exploitations paysannes – dont la superficie de 95 % d'entre elles est de moins de 3 hectares – doivent être au cœur de toute politique de lutte contre la pauvreté, de développement agricole et rural durable, et de protection (ou de sauvegarde) de l'environnement. Le secteur agricole ne dispose pas encore à cette date d'une politique clairement définie, contrairement aux secteurs de la santé et de l'éducation pour lesquels des plans stratégiques d'action cherchent à coordonner les interventions vers des objectifs communs. Encore faut-il signaler que ces plans ont été élaborés à la faveur de la coopération bi/multilatérale. Le secteur agricole, tout en subissant les distorsions de la politique macro-économique d'ouverture, est le théâtre actuellement de quelques projets isolés et non insérés dans une stratégie globale de développement. Cela étant dit, il est permis de penser d'une part que la communauté internationale est de moins en moins intéressée à l'agriculture de base dans le cas d'Haïti. Mais d'autre part, la communauté nationale (gouvernement et secteur privé) l'est (peut-être) davantage. S'il est vrai que beaucoup de dirigeants politiques font des déclarations d'intention en faveur d'un monde rural, dans la réalité, il n'en est rien, ou du moins il y a très peu de réalisations concrètes et durables. Dans plusieurs publications précédentes, nous avons indiqué des pistes qui nous paraissaient essentielles en vue non seulement de relations « meilleures » entre la politique macro-économique et l'agriculture, mais aussi pour infléchir de manière pérenne la production agricole. Ces pistes, qui semblent pour l'heure toujours pertinentes sans prétendre être exhaustives et amener des solutions clefs en main, n'ont pas encore fait l'objet d'interventions ciblées. Elles nous paraissent l'essentiel du prix à payer pour amorcer le processus de développement rural durable.

#### 3.1. Des capacités institutionnelles à créer... ou à renforcer

La longue période de turbulences sociopolitiques et la mauvaise gouvernance qu'a connues Haïti ont sinon affaibli, du moins détruit la quasi totalité de ses institutions. L'ère populiste n'a fait qu'allonger les années perdues et accélérer la pauvreté de masse en milieu urbain comme en milieu rural. Et l'expérience néo-libérale n'a pas généré la croissance économique que ses défenseurs attendaient d'elle. C'est pourtant en son nom que les filières de production locale ont été sacrifiées. On ne peut qu'espérer que la nouvelle équipe puisse poser les bases d'un décollage – que l'on souhaite – irréversible. Les institutions impliquées dans le développement agricole et rural doivent être renforcées. L'Etat doit assurer son nécessaire rôle de planification, de régulation, de coordination et de contrôle. Mais lui aussi doit chercher à améliorer ses capacités institutionnelles savamment détruites par l'ancienne administration. Il est tout aussi indiqué que les organisations de producteurs soient renforcées et puissent jouer le nécessaire rôle de représentation de leur profession auprès des pouvoirs publics et des organismes nationaux et internationaux de développement agricole et rural. La stabilité politique doit être conquise une fois pour toute, car elle se révèle un catalyseur interne incontournable pour la réussite des politiques publiques.

#### 3.2. Favoriser les producteurs sur leurs propres marchés et... leur fournir les appuis nécessaires à la production.

En tout état de cause, il semble que le développement agricole en Haïti, pour être effectif, doit au moins favoriser les producteurs locaux sur leur propre marché, et non l'inverse, comme l'a laissé entendre une certaine partie de la communauté internationale. A ce titre, un ralentissement prudentiel des importations de produits agricoles et alimentaires est nécessaire, faute de quoi les projets destinés à accroître et stabiliser les revenus des agriculteurs seront voués à ne pas atteindre leurs objectifs, en raison des distorsions de concurrence. Les problèmes de déboisement, d'érosion et de dégradation de l'environnement resteront eux aussi posés tant que des revenus suffisants et stables ne seront garantis aux petits producteurs. Il y va également de la qualité de vie, de santé... bref du bien être du plus grand nombre, en l'occurrence la population agricole et rurale. La sauvegarde de l'environnement en dépend également.

On aurait tort toutefois de penser que cela suffirait à réduire la pauvreté paysanne, loin s'en faut. Les projets de développement quant à eux, doivent être conçus autrement en privilégiant les bénéficiaires (à toutes les phases du cycle de projet) et l'appropriation par ses derniers des stratégies mises en œuvre, ce en vue de la durabilité des interventions. L'accès au crédit, disons au financement rural (à des taux que peuvent supporter les paysans) et aux moyens de production doivent être favorisés. Par ailleurs, l'aide alimentaire doit faire l'objet d'un ciblage approprié en vue d'éviter ses effets pervers sur la production locale et de faire dépendre davantage le pays de l'étranger. La contrebande – largement répandue et tolérée – doit être éliminée sans délais. Des investissements d'infrastructures (réseaux routiers, moyens de transports, de stockage et de transformation adéquats), la recherche-développement, l'encadrement technique agricole, etc. constituent des leviers à prioriser. Le secteur agricole a aussi un grand besoin d'amélioration de son capital humain (formations en techniques modernes de production, en gestion des exploitations, etc.) pour favoriser son rendement et sa croissance à long terme, et la réduction de la pauvreté, ce qui lui permettrait de jouer le rôle qui doit être le sien dans le processus de développement rural durable qu'il importe d'entamer sans délais et de réussir.

**Sergot JACOB** - Haïtien, Ingénieur agro-économiste, in Nouvelles Images d'Haïti, n°27, juin 2004. Collectif Haïti de France

# Collectif Haïti de France / Agronomes et Vétérinaires sans frontières

Le Collectif haïti de France et Agronomes et Vétérinaires sans frontières sont les partenaires de Veterimed pour cette campagne « Solidaires des éleveurs haïtiens ».

Le **Collectif Haïti de France** s'engage à diffuser la campagne et à assurer la gestion des parrainages en France (campagne de communication, collecte des fonds, transmission des fonds à Veterimed, suivi des investissements). Les investisseurs seront automatiquement adhérents au Collectif Haïti de France et pourront ainsi participer directement au projet.

**Agronomes et Vétérinaires sans frontières**, apporte ses compétences en communication et participe financièrement au lancement de la campagne.

## Le Collectif Haïti de France

Le Collectif Haïti de France existe depuis 1988. Il s'est fixé comme objectif le soutien au processus démocratique en Haïti, avec une attention particulière pour les droits humains.

Le Collectif Haïti de France ce sont des **associations adhérentes, ainsi que des individus**, un **conseil d'administration**, composé de douze membres, haïtiens et français, de plusieurs régions de France, **une salariée** qui coordonne et contribue à la mise en pratique des projets.

Le **projet 2007-2009** comprend deux axes :

1. **Stimuler la mise en réseaux** des acteurs de la solidarité avec Haïti en France, et des associations adhérentes. Participer à une réflexion sur le partenariat en proposant des rencontres d'échanges et des actions collectives

2. Sensibiliser à la **défense des droits humains** et au **renforcement de la démocratie en Haïti**. Poursuivre les actions de plaidoyer, notamment sur la situation des haïtiens en République Dominicaine et sur l'annulation de la dette.

Le Collectif Haïti de France réalise aussi un travail d'information sur Haïti grâce à plusieurs outils : « **Une Semaine en Haïti** » hebdomadaire d'information, et « **Nouvelles Images d'Haïti** » bulletin mensuel ; un **CD Rom** regroupant les quelques 700 numéros du bulletin hebdomadaire ; un **site Internet** ressources pour les associations travaillant avec Haïti

## Agronomes et Vétérinaires sans frontières

Depuis plus de **20 ans**, Agronomes et Vétérinaires sans frontières s'est donné pour mission de venir en **appui aux familles paysannes des régions défavorisées** pour qu'elles puissent prendre en charge elles mêmes leur développement. Présente dans 20 pays au travers de 60 projets, en Afrique, en Amérique du Sud et en Asie, AVSF travaille sur trois grandes thématiques :

- L'accès et la gestion des **ressources naturelles** (eau, terre, forêt),
- Le développement de **l'élevage et la santé animale**,
- La transformation des **produits agricoles**, leur conditionnement, et l'accès aux marchés locaux et internationaux, notamment par le biais du commerce équitable.

L'association est **Reconnue d'Utilité Publique** (17 mai 1996) et agréée par le **Comité de la Charte du Don en confiance**. Elle a été primée à trois reprises par le Haut Conseil à la Coopération Internationale pour ses projets de terrain.

En **Haïti**, AVSF mène des projets concernant notamment **l'irrigation, la commercialisation de produits agricoles** (mangues et café), et, avec Veterimed, **le développement de la filière lait**.

AVSF est partenaire de **Veterimed** depuis plus de 5 années et collaborent sur les thématiques suivantes : renforcement du réseau Letagogo, mise en place d'un cahier des charges au niveau des laiteries et d'un label sur le produit, renforcement des organisations des producteurs paysans avec une insertion dans la filière et dans la gestion des laiteries.

**Plus d'infos** : [www.avsf.org](http://www.avsf.org) / [www.collectif-haiti.fr](http://www.collectif-haiti.fr)



## Bon d'investissement solidaire

Cochez la case correspondant à votre choix

**J'investis dans l'achat d'une vache** au bénéfice d'un éleveur haïtien (530 euros)

Je verse les 530 euros au Collectif Haïti de France qui transférera 500 euros à Veterimed en Haïti (les 30 euros restant sont utilisés pour les frais de campagne en France).

(Si c'est un groupe de personnes, qui choisissent d'investir ensemble, la transaction et la communication passe par une personne relais dont les coordonnées sont données ci-dessous).

Cet investissement comprend une **adhésion annuelle au Collectif Haïti de France** et l'abonnement à son bulletin mensuel pendant un an. Le Collectif Haïti de France s'engage en échange, à verser les fonds reçus à Veterimed, et à m'informer de l'évolution du projet deux fois dans l'année pendant les 4 ans.

**Je participe à la campagne sous forme de don** pour un montant de .....euros. Je note que dans ce cas, je ne pourrais pas récupérer la somme versée au bout des 4 ans comme c'est le cas pour l'investissement. Par contre, si je le désire, je pourrais recevoir un reçu fiscal, me permettant de déduire une partie du don de mes impôts.

**NB :** Si vous participez sous forme de don, vous ne pourrez pas recevoir les nouvelles du projet deux fois par an. Mais vous pourrez toujours les consulter sur [www.collectif-haiti.fr](http://www.collectif-haiti.fr)

NOM : .....Prénom : .....

Adresse : .....

CP : ..... Ville : ..... Pays : .....

Tel : ..... E-mail : .....

Envoi du reçu fiscal (uniquement pour les dons) :  oui  non

**Collectif Haïti de France – Campagne « Solidaires des éleveurs haïtiens »**

21 ter rue Voltaire – 75011 Paris

01 43 48 31 78 – [www.collectif-haiti.fr](http://www.collectif-haiti.fr) – [contact@collectif-haiti.fr](mailto:contact@collectif-haiti.fr)

*Chèque à l'ordre du Collectif Haïti de France*